



## Avenant au règlement intérieur / Protocole sanitaire Ecole Primaire Publique de Charmes sur l'Herbasse

*Cet avenant est valable du 02/11/2020 au 01/12/2020*

*Ce protocole d'accueil a été rédigé en collaboration avec les enseignants, la Mairie et selon le protocole sanitaire en vigueur*

### - **Le respect des gestes barrière** :

Nous invitons chaque famille à refaire un point sur les gestes barrière à la maison, pour qu'ils soient appliqués à l'école. Les enseignantes présentes feront aussi de la sensibilisation.

**Les élèves, dès le CP, doivent porter un masque, en classe et dans la cour. Le port du masque pour les élèves de maternelle est proscrit.**

- **Interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école** : les élèves seront accueillis au portail et aucun adulte se sera autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.

### - **Les horaires** :

Un changement de 10 min est à prévoir le midi, afin de faciliter le temps de cantine :

- 8h30 : entrée en classe (accueil de 8h20 à 8h30),

- **11h20** : sortie de classe (au lieu de 11h30),

- **13h10** : entrée en classe (accueil de 13h00 à 13h10 au lieu de 13h20),

- 16h20 : sortie des classes.

### - **Points et horaires d'accueil et de sortie des élèves** :

Les élèves seront accueillis à 8h30 au portail en bas, et 2 zones seront délimitées dans la cour (il y aura des plots et affichages), par classe, pour limiter le brassage :

- sous le préau et jusqu'au platane pour les GS/CP/CE2,

- du 2ème platane, jusqu'au bâtiment de la maternelle pour les CE1/CM1/CM2,

- les PS/MS/GS seront accueillis directement en classe, par la porte donnant dans le pelouse.

Pour la sortie du midi et du soir, les classes sortiront de manière échelonnée, à **11h20** et à 16h20.

- **Récréations** : elles seront réalisées par classe, donc échelonnées dans le temps :

- *le matin* : de 10h à 10h15 pour la classe de GS/CP/CE1 et de 10h15 à 10h30 pour la classe de CE2/CM1/CM2 dans la cour ; et de 10h à 10h30 pour la classe de PS/MS/GS dans la pelouse (ou dans la cour si la pelouse est humide avec un découpage de la cour en 2),
- *l'après-midi* : de 15h à 15h15 pour la classe de GS/CP/CE1 et de 15h15 à 15h30 pour les CE2/CM1/CM2 ; et de 15h à 15h30 pour la classe de PS/MS/GS dans la pelouse (ou dans la cour si la pelouse est humide avec un découpage de la cour en 2).

Les jeux collectifs ne seront pas autorisés (vélos, trottinettes, échasses, ballons...)

Les enseignantes organiseront, dans la mesure du possible, des petits jeux pour que les élèves jouent entre eux, tout en maintenant cette distance.

- **Organisation de la demi-pension** : les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe dans les écoles maternelles.

S'agissant des élèves des écoles élémentaires, les élèves d'un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) déjeuneront ensemble et, dans la mesure du possible, toujours à la même table.

Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

Etant donné que 2 écoles mangent à la cantine, nous devons décaler nos horaires de 10 min pour que le péri-scolaire puisse organiser des roulements à la cantine :

- **la sortie du matin se fera à 11h20 au lieu de 11h30,**

- **l'accueil de l'après-midi se fera de 13h à 13h10, au lieu de 13h10 à 13h20.**

- **Nettoyage des locaux** : le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé.

Les salles sont régulièrement aérées, au moins 15 minutes avant l'accueil, pendant la récréation, pendant le temps de cantine, pendant la récréation de l'après-midi, et pendant le ménage du soir.

- **Hygiène** : à l'entrée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après manger, avant de retourner en classe et avant de quitter l'école le soir, les élèves sont invités à se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Chaque classe sera également munie de gel et/ou de solution hydroalcooliques, utilisés sous la surveillance de l'enseignant.

- **Surveillance de la part des familles AVANT l'arrivée à l'école** :

Les parents sont invités à surveiller les éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à

l'école (la température doit être inférieure à 38°C). En cas de symptômes au sein du foyer, merci de prendre contact avec l'école pour que nous puissions réagir en conséquence.

- **Moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel** : isolement immédiat de l'élève avec port d'un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale (salle de BCD pour l'élémentaire avec surveillance de la part du service civique). Respect impératif des gestes barrière. L'enseignant appelle sans délai les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève. Il prévient ensuite l'Inspection.

Suspicion d'un cas chez l'adulte : isolement immédiat de l'adulte si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible, dans les mêmes précautions que pour un élève.

L'élève ou le personnel ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

*En cas de test positif* : nous informerons les familles des élèves et les personnels ayant pu entrer en contact avec l'élève malade. Les autorités sanitaires, en lien avec les autorités académiques pourront décider d'un isolement de 7 jours de toutes les personnes ayant été en contact, d'une fermeture de classe, de niveau ou d'école.

L'élève ou le personnel ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. Coordonnées du CMS de Secteur :

**Centre Médico Scolaire de Saint Vallier**

Maisons des Associations

34 rue de la Maladière

26240 SAINT VALLIER

Tel : 04.75.23.20.44

Fax : 04.75.23.53.20

[cms26-saintvallier@ac-grenoble.fr](mailto:cms26-saintvallier@ac-grenoble.fr)

Dr CURRENTI Maurizio

Mme CAMBUS

Un nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne sera effectué après un temps de latence de quelques heures.

***La Directrice***  
***Mme DA CUNHA***